

Compte rendu du conseil municipal
du 03/12/2022



Proposition.

Adrien BERTRAND absent pouvoir à PM	Geneviève MOULINS-DAUVILLIERS
André CHAUVIN	Christian RIGAUD
Emmanuelle FOLCHER	Alain SCHOUZ, absent pouvoir à GMD.
Anais FRAUD, secrétaire de séance.	Peter VERBRUGGEN
Pascale MATRAS	Sébastien VITEAU, rédacteur du compte-rendu.
Christine LAGRANGE absente pouvoir à SV	

Ouverture de la séance à 20h00

ORDRE DU JOUR :

1-Approbation du précédent compte-rendu.

2-Ressources humaines : avis CTP sur transformation des deux postes d'ATSEM et délibération pour un deuxième poste ATSEM.

3-Electrification bâtiment d'élevage PC Koubaa : convention.

4-Retour PLUI.

5-Questions diverses

Mme la maire propose de compléter l'ordre du jour avec deux points :

- Délibération modificative concernant la facture Eymery pour l'assainissement de la maison Fléchet.
- Délibération frais personnel DM.

1-Approbation du précédent compte-rendu.

Au vote oui à l'unanimité.

2-DM-EARL du col de Lunel.

Premier devis validé 3480TTC, mais la facture est de 3684TTC +170 euros pour option prévue au devis d'utilisation du BRH lors du chantier.

Adopté à l'unanimité.

3-Délibération modificative de principe pour frais de personnel.

6000€ à enlever du compte 615221 vers 6411.

Pour à l'unanimité.

4-Ressources humaines : avis CTP sur transformation des deux postes d'ATSEM et délibération pour un deuxième poste ATSEM ou équivalent.

Modification des postes ATSEM. Demande faite au comité technique qui a fait un retour téléphonique. C'est positif donc on peut poursuivre nos démarches de modification des postes.

Etape suivante, recrutement pour espérer faire des entretiens au plus tôt pour un CDD de début janvier jusqu'à la fin de l'année scolaire. ATSEM ou diplôme petite enfance ou équivalent. 24h par semaine.

Lecture de la délibération.

Au vote oui à l'unanimité.

Discussion sur les méthodes de recrutement et le fait d'avoir une bonne rédaction de l'annonce initiale.

5-Electrification bâtiment d'élevage PC Koubaa : convention.

22990.39 € participation commune 4275.88 €. Travaux effectués par le SDED.

Ce montant sera refacturé au propriétaire.

Au vote pour l'acceptation de la convention, oui à l'unanimité.

6-Retour PLUI.

Réunion du lundi en mairie avec la CCVD, toujours les mêmes plans qu'auparavant, rien n'est arrêté. Ce sont des projets. Mme la Maire fait l'exposé des projets et des zones. Artisanat accepté. Quid du local ébénisterie route de Soyans.

Vieux Village, Talon puis Pascaline et les Hoirs puis Saudon. Quelques bâtiments à sortir des zones urbaines de manière à ce qu'ils restent sur des parcelles agricoles. Explications sur les zones agricoles à préserver car si un changement est fait il est irrémédiable.

Un compte rendu sera fait par le service CCVD/PLUI. Normalement terminé à fin 2023.

7-Avancement projets divers.

Demandes de subventions faites pour cheminements doux et traverse espaces publics. Deux à trois dossiers sont incomplets, Mercredi 4 janvier intervention d'un ingénieur, Puis le 19 janvier rencontre avec C.Aurrias conseiller général. RV à venir avec Mme la sous-préfète.

8-Questions diverses

-Départ Brigitte Pascal : le 15/12 à 18h pot de départ. Un cadeau est prévu. Prévision de 30 à 50 personnes.

-Vœux : date le vendredi 20 janvier, à confirmer avec Francillon.

-Paniers des anciens Distribution avant Noël.

-Topo journal Soyans : comme l'année dernière, nous prévoyons l'édition d'un numéro du journal de Soyans.

-Point sur les procès et recours divers : clôture dossier Weisse. Mr Girardot, le dossier repart. Puis recours de F. Aymard qui n'a pas eu son permis.

Fin du conseil à 21h30.